

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi relative à la mise en place des plans de prévention des risques technologiques pour les installations abritant en permanence des ouvrages d'infrastructures de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses (M. Jean-Paul Lecoq, rapporteur) (n° 3266)..... 2
- Audition de M. Jean-Luc Fugit, président du Conseil national de l'air, sur les enjeux liés à la qualité de l'air 3

Mercredi 16 juin 2021
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 65

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence de
Mme Laurence
Maillart-Méhaignerie,
*Présidente***



La commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi relative à la mise en place des plans de prévention des risques technologiques pour les installations abritant en permanence des ouvrages d'infrastructures de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses (*M. Jean-Paul Lecoq, rapporteur*) (n° 3266).

La commission a **repoussé** les amendements figurant dans le tableau ci-après :

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe
1	ap unique	M. LESEUL Gérard	SOC
2	ap unique	M. LESEUL Gérard	SOC
3	ap unique	M. LESEUL Gérard	SOC
5	ap unique	M. LESEUL Gérard	SOC
13	ap unique	M. LECOQ Jean-Paul	GDR
14	ap unique	M. LECOQ Jean-Paul	GDR
15	ap unique	M. LECOQ Jean-Paul	GDR
6	ap unique	M. LESEUL Gérard	SOC
7	ap unique	M. LESEUL Gérard	SOC
9	ap unique	M. LECOQ Jean-Paul	GDR
10	ap unique	M. LECOQ Jean-Paul	GDR
11	ap unique	M. LECOQ Jean-Paul	GDR
12	ap unique	Mme TAURINE Bénédicte	FI

La commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a procédé à l'audition de M. Jean-Luc Fugit, président du Conseil national de l'air, sur les enjeux liés à la qualité de l'air.

Ce point de l'ordre du jour ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/bOCyGm>